

TERMES DE REFERENCES (TdR)

Consultation pour l'élaboration des Plans Stratégiques Locaux de prévention de l'extrémisme violent et la radicalisation des jeunes de Tanger, Tétouan, Mdiq-Fnideq et Casablanca dans le cadre de la Convention :
« SHABAB MUTASAMIH (Jeunesse Tolérante). Coexistence civique et prévention de la radicalisation chez les jeunes de Tanger, Mdiq-Fnideq et Casablanca »

Type du contrat:	Services techniques
Durée:	45 jours, du 28/11/2022 au 13/01/2023
Date limite de présentation des propositions:	21/11/2022

Antécédents	2
Contexte	2
Justification	3
Objectif	3
Produits	4
Chronogramme et formes de paiement	4
Profil du/de la consultant(e)	5
Evaluation des propositions	5
Forme de présentation des propositions.....	6

Antécédents

L'Association CIDEAL MAROC est une association marocaine créée en 2010 qui travaille depuis lors dans le domaine de la coopération internationale pour le développement, en collaboration avec des organisations nationales et internationales.

Ses finalités résident dans la mise en œuvre de plusieurs actions en vue de: Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes vulnérables et défavorisées particulièrement les femmes, les jeunes et les migrants à risque de marginalisation et d'exclusion sociale ; défendre et promouvoir les droits humains fondamentaux et impulser l'égalité entre les femmes et les hommes, et favoriser la participation citoyenne et consolider la société civile considérée comme principaux vecteurs à garantir l'efficacité du dialogue avec les pouvoirs publics, la performance de la bonne gouvernance et la promotion du développement humain durable.

L'Association CIDEAL Maroc collabore depuis 2019 dans l'exécution de la Convention « Shabab Moutasamih », mise en marche par la Fondation CIDEAL avec le co-financement de l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement (AECID).

Contexte

La Fondation CIDEAL développe au Maroc, avec ses partenaires (DARNA, CHIFAE, CIDEAL MAROC, FOO et UNFM) et avec le cofinancement de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID), la convention SHABAB MUTASAMIH (Jeunesse Tolérante) ; une initiative de prévention de l'extrémisme violent (PEV) auprès des jeunes des quartiers défavorisés des villes de Tanger, Casablanca, Tétouan et M'Diq-Fnideq.

L'accord vise à atteindre les objectifs suivants :

- OS 1. Améliorer la coexistence et l'intégration communautaire des jeunes en situation de vulnérabilité.
- OS 2. Favoriser la réussite de l'intégration au marché du travail et à l'activité économique des jeunes des quartiers défavorisés.
- OS 3. Renforcer les capacités des acteurs sociaux et professionnels de première ligne, en établissant un forum de coordination public-privé qui favorise le débat au niveau local sur les mécanismes de prévention de l'extrémisme violent des jeunes.
- OS 4. Accroître les connaissances et générer des outils pour la prévention de l'extrémisme violent.

Dans le cadre de cet accord, CIDEAL Maroc, en tant que partenaire local, développe les résultats suivants :

R2.3. Les jeunes vulnérables des quartiers défavorisés de Tanger, Mdiq-Fnideq, Tétouan et Casablanca sont accompagnés dans la mise en place d'initiatives d'auto-emploi et d'entreprenariat

R3.1. Amélioration des capacités des membres des OSC et des professionnels de première ligne à gérer efficacement la prévention des conflits et des comportements extrémistes chez les jeunes.

R3.2. Élaboration de propositions locales pour améliorer la prévention de la violence et de l'extrémisme violent chez les jeunes.

Justification

La Convention SHABAB MUTASAMIH (Jeunesse Tolérante) est une initiative innovante d'intervention globale pour la prévention de l'extrémisme violent chez les jeunes en situation de vulnérabilité dans les quartiers défavorisés au Maroc. A cet effet, un cadre d'intervention a été défini comprenant, dans le cadre de l'OS3 co-exécuté par CIDEAL MAROC, le renforcement des capacités des acteurs clés et des agents de première ligne, ce qui a permis la formation de groupes de travail sur la prévention de l'extrémisme violent (GT-PEV) pour l'élaboration de propositions locales pour l'amélioration de la prévention de la violence et de l'extrémisme violent des jeunes.

Les propositions locales soulevées par le GT-PEV sont à la base de l'élaboration des **Plans Stratégiques Locaux de prévention de l'extrémisme violent et la radicalisation des jeunes de Tanger, Tétouan, Mdiq-Fnideq et Casablanca** à élaborer par cette assistance technique, qui alignera lesdites propositions sur les plans et stratégies communaux et/ou municipaux de chaque zone d'action.

Objectif

L'objectif de la consultation est de concevoir et de formuler des **Plans Stratégiques Locaux de prévention de l'extrémisme violent et la radicalisation des jeunes de Tanger, Tétouan, Mdiq-Fnideq et Casablanca** qui serviront de feuille de route pour la promotion de la coexistence et la prévention de la violence et de la radicalisation chez les jeunes, sur la base des propositions locales proposées par le GT-PEV et alignées sur les plans et stratégies communaux et /ou municipales de chaque zone d'action.

Approche de conduite de la mission

L'approche préconisée pour la présente consultation privilégiera les éléments suivants :

- L'implication effective des jeunes dans le processus d'élaboration des « plans stratégiques locaux ». Ceci permettra une meilleure prise en compte des besoins et contexte des jeunes, les enjeux et défis.
- Un travail de proximité avec les jeunes avec une logique d'accompagnement et d'appui
- Un transfert de compétences aux jeunes sur la radicalisation et l'extrémisme violent des jeunes
- L'implication effective des acteurs publics afin d'assurer non seulement un échange avec les jeunes mais partager leurs expériences avec eux.
- L'implication effective de la société civile, vu son rôle fondamental dans la PEV.

Phases de travail et Responsabilités

Pour la conduite de la présente mission, et à titre indicatif, le consultant sera tenu de réaliser les tâches suivantes :

- Réaliser un état des lieux sur la prévention de la violence et de la radicalisation chez les jeunes au niveau de Tanger, Casablanca, Tétouan et Mdiq-Fnideq
- Évaluer les approches et politiques passées en matière de la violence et de la radicalisation chez les jeunes au niveau de Tanger, Casablanca, Tétouan et Mdiq-Fnideq
- Mener des ateliers et séances avec les jeunes pour en discuter de la problématique, les défis et les pistes de solutions pour faire face à l'extrémisme violent et la promotion du vivre ensemble
- Réaliser des tables rondes et des ateliers avec les groupes de travail sur la prévention de l'extrémisme violent (GT-PEV) pour la conception de Plans Stratégiques Locaux basés sur les

propositions locales avancées par le GT-PEV dans chacune des zones d'exécution.

- Développer des pistes stratégiques locales avec les leaders gouvernementales et non gouvernementaux au niveau locale, les femmes et les jeunes.
- Confirmation des réponses adéquates avec les jeunes pour empêcher l'extrémisme violent de se propager davantage encore.

Ces plans stratégiques locaux seront des programmes d'action étant le fruit de réflexions menées par les principaux acteurs concernés. Il s'agit de commencer par faire un état des lieux de la problématique, d'évaluer les approches et politiques passées, et de développer des pistes stratégiques locales avec les leaders gouvernementaux et non gouvernementaux au niveau locale, les femmes et les jeunes.

A la fin, ces plans présenteront des recommandations pour prévenir l'extrémisme violent parmi les jeunes des zones d'intervention.

Produits

Les livrables de la consultance seront :

Produit 1. Plan stratégique local de prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation chez les jeunes à Tanger

Produit 2. Plan stratégique local de prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation chez les jeunes de Tétouan et Mdiq-Fnideq

Produit 3. Plan stratégique local de prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation chez les jeunes de Casablanca

Les produits doivent être validés par les équipes de CIDEAL Maroc et de la Fondation CIDEAL chargés du suivi de cette consultance.

Chronogramme et formes de paiement

La durée de la consultance est de 45 jours, les paiements se réaliseront à la finalisation de chaque action et validation des produits :

Action	1	2	3	% Paiement
Signature du contrat	X			30%
Elaboration du plan de travail et guide des instruments	X			
Réaliser des tables rondes et des ateliers avec les groupes de travail sur la prévention de l'extrémisme violent (GT-PEV) pour la conception de Plans Stratégiques Locaux basés sur les propositions locales avancées par le GT-PEV dans chacune des zones d'exécution.	X	X		
Rapports de systématisation des plans et stratégies communautaires et/ou municipaux pour chaque domaine d'action.	X	X		
Elaborer Plan stratégique local de promotion du vivre-ensemble et de prévention de la violence et de la radicalisation chez les jeunes à Tanger		X	X	10%

Elaborer Plan stratégique local de promotion du vivre-ensemble et de prévention de la violence et de la radicalisation chez les jeunes de Tétouan et Mdiq-Fnideq		X	X	10%
Elaborer Plan stratégique local de promotion du vivre-ensemble et de prévention de la violence et de la radicalisation chez les jeunes de Casablanca		X	X	10%
Présenter les « Plans stratégiques locaux de promotion du vivre-ensemble et de prévention de la violence et de la radicalisation chez les jeunes de Tanger, Tétouan, Mdiq-Fnideq et Casablanca »				40%

Profil du/de la consultant(e)

- Diplôme universitaire en sciences sociales, économie, sciences politiques ou connexe.
- Expérience dans la conception et la formulation de plans stratégiques locaux.
- Expérience dans la revitalisation des processus participatifs où le travail d'équipe et la participation des acteurs clés au niveau local sont renforcés.
- Formation spécifique en coopération internationale pour le développement et les droits de l'homme.
- Une expérience dans le domaine de la consultation (PEV) sera valorisée.
- Au moins un des experts doit avoir une connaissance avancée du français et de l'arabe (darija).
- Excellentes capacités d'analyse et de rédaction.

Evaluation des propositions

L'évaluation des propositions se fera selon une pondération des critères d'évaluation technique (60%) et financier (40%).

La proposition technique se voit attribuer une note technique (Pt) avec un maximum de 100 points. La note technique (Pt) sera évaluée selon le tableau suivant:

	Máximo	Pt
Total, pour la proposition méthodologique	25	
● Compréhension globale des TdR et contexte d'intervention	10	
● Clarté, structure et cohérence de la méthodologie proposée	15	
Experts/es	50	
● Pertinence du profil, expérience de l'équipe de la consultance et adaptation aux qualifications requises	15	
● Formation	5	
● Compétences fonctionnelles	5	

● Experiences professionnelles	15	
● Références	10	
Méthodologie et approches proposées	25	
● Qualité de l'approche et de la méthodologie	15	
● Qualité du plan de travail	10	
Ponctuation total	100	

Une proposition qui ne répond pas aux critères d'éligibilité des TdR ou qui n'atteint pas le seuil minimum de qualification technique de 70 points sur 100 sera rejetée à l'issue de cette première étape.

Evaluation de la proposition économique (pondération de 40% de la note globale): La proposition la plus économique (Pm) sera évaluée sur la base du prix global et de la cohérence dans la décomposition dudit prix global et recevra une note économique (Pe) de 100 points.

Les notes économiques des autres propositions (F) seront calculées selon la formule suivante:

$$Pe = 100 \times Pm/F$$

Pm : la proposition la moins chère

F : prix de la proposition

Évaluation finale de la proposition globale : L'évaluation finale de la proposition sera effectuée selon une pondération des critères d'évaluation techniques et économiques.

Forme de présentation des propositions

Les candidats présenteront leurs candidatures comprenant :

A. Proposition technique :

Une note méthodologique détaillée.

Calendrier du plan de travail.

Curriculum Vitae de l'expert et de l'équipe en charge de la consultance.

Des références qui prouvent l'expérience des candidats.

B. Proposition financière :

La proposition financière doit indiquer le coût total de la mission avec une description détaillée des dépenses (hors TVA).

La date limite de soumission des candidatures est le 21/11/2022, qui sera envoyé en précisant dans l'objet "Plans locaux PEV" aux adresses e-mail suivantes :

info@cidealmaroc.org

nora.bouhorma@cideal.org

Seules les candidatures présélectionnées seront contactées.